

IV. — Ressources affectées aux cinq ordres de dépenses prévue dans le dernier alinéa de l'art. 2 de la loi du 3 décembre 1913.

a) Avances ou subventions à des sociétés d'assurances mutuelles agricoles ;

b) Avances ou participations à des sociétés d'habitations à bon marché ;

c) Etudes, expérimentation et vulgarisation agricoles ;

d) Propagande industrielle, commerciale et touristique ;

e) Recherche et mise en valeur des richesses artistiques, archéologiques et historiques.

Ces ressources comprennent à fin 1915 :

a) Une fraction (450,000 fr. au minimum) des redevances afférentes aux années 1912 à 1920 soit à fin 1915 :

Pour les années 1912 et 1913 :

(750,000 — 300,000) × 2..... 900.000 *

Pour l'année 1914 :

(375,000 + 642,489 99 — 300,000) 717.489 99

Pour l'année 1915 :

(685,945 35 + 826,541 60 — 300,000) 1.212.486 95

B) Remboursements effectués

par les sociétés d'assurances mutuelles agricoles et les sociétés d'habitations à bon marché ; recettes diverses recouvrées au titre des cinq rubriques prévues dans le dernier alinéa de l'article 2 de la loi du 3 décembre 1913 :

Durant les années antérieures à 1915..... " "

Durant l'année 1915..... 53 30

53 30 53 30

Total à fin 1915..... 2.830.030 24

Dépenses effectuées sous les cinq rubriques précitées :

Durant les exercices antérieurs à 1915 (1)..... 101.173 55

Durant l'exercice 1915..... 207.928 67

309.102 22 309.122 22

Reste disponible à fin 1915..... 2.520.928 02

(1) Cette somme se décompose comme suit :

Allocation en 1913 et 1914 à un agent spécial aux services d'études, de recherches, d'expérimentation et de vulgarisation agricoles (déci-

V. — Ressources réservées pour frais de répartition d'administration et de contrôle des versements opérés par la banque de l'Algérie ; frais de contrôle des caisses de crédit agricole mutuel, des sociétés coopératives agricoles, des sociétés d'assurances mutuelles agricoles et des sociétés d'habitations à bon marché.

Prélèvement sur les redevances afférentes aux années antérieures à 1912 pour payement des dépenses ci-dessus durant la période de 1900 à 1920..... 225.000 *

Dépenses effectuées à ce titre :

Durant les exercices antérieurs à 1915..... 129.101 27

Durant l'exercice 1915..... 12.303 50

141.404 77 141.404 77

Reste disponible pour les années 1916 à 1920..... 83.595 23

sion du ministre de l'intérieur du 23 mai 1913)..... 17.000

Participation de l'Algérie à l'exposition de Lyon en 1914 (décision du ministre de l'intérieur du 15 avril 1914)..... 100.000

Tableau de développement des dépenses effectuées durant l'exercice 1915 par prélèvement sur les versements opérés par la banque de l'Algérie en exécution des lois des 5 juillet 1900 et 29 décembre 1911.

(Lois des 8 juillet 1901 et 3 décembre 1913.)

DÉSIGNATION	CRÉDITS ouverts.	DÉPENSES effectuées.	DÉSIGNATION	CRÉDITS ouverts.	DÉPENSES effectuées.
CHAPITRE 1 ^{er} . — Avances au crédit agricole mutuel à court terme.			caisses de crédit agricole mutuel, des sociétés coopératives agricoles, des sociétés d'assurances mutuelles agricoles et des sociétés d'habitations à bon marché. — Matériel et dépenses diverses.		
Article unique.....	Mémoire.	195.000 »	Article unique. — Matériel, impressions et dépenses diverses.....	5.000 »	3.243 50
CHAPITRE 2. — Avances aux sociétés coopératives agricoles.			CHAPITRE 8. — Etudes, expérimentation et vulgarisation agricoles. — Indemnités diverses.		
Article unique.....	Mémoire.	54.000 »	Art. 1 ^{er} . — Services techniques : allocations, indemnités diverses, frais de déplacement et travaux extraordinaires de toute nature à un agent spécial au service et à des fonctionnaires (agents techniques, personnel subalterne) appartenant à l'administration à d'autres titres ou à des employés temporaires, missions, etc. :		
CHAPITRE 3. — Avances aux institutions de crédit agricole individuel à long terme.			§ 1 ^{er} . — Allocations et indemnités à un agent spécial au service et à des agents techniques.....	27.000 »	16.663 72
Article unique.....	600.000 »	»	§ 2. — Indemnités ou salaires au personnel subalterne.....	2.000 »	»
CHAPITRE 4. — Avances ou subventions aux sociétés d'assurances mutuelles agricoles.			§ 3. — Frais de déplacements, travaux extraordinaires de toute nature, missions, etc.....	15.000 »	»
Art. 1 ^{er} . — Avances.....	Mémoire.	»	Total de l'article 1 ^{er}	44.000 »	16.663 72
Art. 2. — Subventions.....	Mémoire.	»	Art. 2. — Stations expérimentales, champs d'expériences et de démonstration, etc. : allocations, indemnités diverses, frais de déplacements et travaux extraordinaires de toute nature à des fonctionnaires appartenant à l'administration à d'autres titres ou à des employés temporaires, missions, etc. :		
Total du chapitre 4.....	75.000 »	»	§ 1 ^{er} . — Allocations, indemnités diverses.....	24.500 »	110 »
CHAPITRE 5. — Avances ou participations aux sociétés d'habitations à bon marché.			§ 2. — Frais de déplacements, travaux extraordinaires de toute nature, missions, etc.....	10.000 »	»
Art. 1 ^{er} . — Avances.....	Mémoire.	»	Total de l'article 2.....	34.500 »	110 »
Art. 2. — Participations.....	Mémoire.	100.000 »	Art. 3. — Indemnités de déplacements aux membres du conseil supérieur de l'agriculture d'Algérie et des commissions techniques.....	2.500 »	»
Total du chapitre 5.....	150.000 »	100.000 »	Total du chapitre 8.....	81.000 »	16.773 72
CHAPITRE 6. — Frais de répartition, d'administration et de contrôle des versements opérés par la banque de l'Algérie ; frais de contrôle des caisses de crédit agricole mutuel, des sociétés coopératives agricoles, des sociétés d'assurances mutuelles agricoles et des sociétés d'habitations à bon marché. — Indemnités diverses.			CHAPITRE 9. — Etudes, expérimentation et vulgarisation agricoles. — Subventions diverses, achat ou location de terrains, constructions, cheptel,		
Article unique :					
§ 1 ^{er} . — Mission d'études et de surveillance.....	6.000 »	6.000 »			
§ 2. — Indemnités à un fonctionnaire chargé du contrôle extérieur.....	3.000 »	3.000 »			
§ 3. — Indemnités diverses et frais de déplacement à des agents appartenant ou non à l'administration à d'autres titres.....	2.000 »	60 »			
Total du chapitre 6.....	11.000 »	9.060 »			